

## AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

### PRÉFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la coordination des politiques publiques  
et de l'appui territorial

### COMMUNE DE CARQUEFOU

Par arrêté préfectoral n° 2018/ICPE/301 en date du 05 décembre 2018, une consultation du public est prévue à la mairie de Carquefou, pendant une période de quatre semaines du 03 janvier 2019 au 31 janvier 2019 inclus, portant sur la demande présentée par la société GUY DAUPHIN ENVIRONNEMENT en vue de développer un centre de collecte, de regroupement et de tri multi-déchets à Carquefou, 1 impasse du Tertre.

Quinze jours avant l'ouverture de la consultation, soit à partir du 19 décembre 2018, l'information du public est assurée par le présent avis qui sera également mis en ligne sur le site internet de la préfecture : [www.loire-atlantique.gouv.fr](http://www.loire-atlantique.gouv.fr), accompagné de la demande de l'exploitant.

Pendant la durée de la consultation, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre de consultation ouvert à cet effet à la mairie de Carquefou, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Toute correspondance pourra être adressée, en mairie de Carquefou, et à la préfecture par voie postale ou, le cas échéant, par voie électronique ([pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr)) avant la fin du délai de consultation du public.

La décision intervenant à l'issue de la procédure sera un arrêté préfectoral d'enregistrement délivré par le préfet éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par arrêté ministériel ou un arrêté préfectoral de refus.